

Déclaration sur les principales
incidences négatives des décisions
d'investissement sur les facteurs de
durabilité

Juin 2023

WCP

WEINBERG CAPITAL PARTNERS

Sommaire

Weinberg Capital Partners (« WCP ») prend en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La présente déclaration est la déclaration consolidée sur les principales incidences négatives des facteurs de durabilité de Weinberg Capital Partners. Elle couvre tous les fonds de WCP qui ont clôturé au 31/12/22. Les principales incidences négatives des fonds clôturant au 30/06/23 sont à ce jour en cours de calcul et seront intégrés au présent document.

Cette déclaration sur les principales incidences négatives des facteurs de durabilité couvre la période de référence du 1er janvier 2022 au 21 décembre 2022.

Déclaration sur les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Weinberg Capital Partners a été fondé en 2005 par Serge Weinberg et Philippe Klocanas pour accompagner, en capital, les PME/ETI françaises dans leurs problématiques de croissance, de développement et de transmission. Initialement centré sur le private equity mid-cap français, WCP a élargi ses activités à l'immobilier en 2007. En 2015, WCP a lancé l'activité d'investissement minoritaire dans des sociétés cotées au travers du Fonds Nobel. En 2020, une nouvelle étape a été franchie avec la création d'un fonds Impact Investing, WCP IMPACT DEV#1, pour offrir une réponse aux entrepreneurs soucieux de repenser leur modèle d'affaires vers plus de durabilité. WCP est désormais un investisseur majeur avec 1,3 milliards d'euros de fonds propres levés.

La culture de WCP est celle d'un investisseur responsable, partenaire de choix des dirigeants et de long terme, qui cherche à mobiliser son savoir-faire et son réseau au profit de ses participations.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Sont ici résumées les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des fonds WCP clôturés au 31/12/22 : les fonds LBO, le fonds Impact Dév et le fonds CPSS. Le calcul et la vérification des principales incidences négatives sur les fonds qui clôturent au 30/06/23 sont, à ce jour, en cours de finalisation.

NOM DE L'INDICATEUR PAI ET FORMULES		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
1	Emissions de gaz à effet de serre (Scope 1,2 et 3) (Valeur actuelle de l'investissement/Valeur d'entreprise de l'entité investie)*Emissions de GES Scope(x) de l'entité bénéficiaire	100291,49 t CO2eq Périmètre 12/12
2	Empreinte carbone [(Valeur actuelle de l'investissement/Valeur d'entreprise de l'entité bénéficiaire)*Emissions de GES Scope 1, 2 and 3 GHG de l'entité bénéficiaire]/Valeur actuelle de tous les investissements	517,68 t CO2eq/m€ Périmètre 12/12
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires (Valeur actuelle de l'investissement/Valeur actuelle de tous les investissements)*(Emissions de GES Scope 1, 2 and 3 GHG de l'entité bénéficiaire/Revenus de l'entité bénéficiaire)	183,89 t CO2eq/m€ Périmètre 12/12
4	Exposition aux entreprises présentes dans le secteur des énergies fossiles (% de sociétés)	0% Périmètre 12/12
5	Part d'énergie non renouvelable consommée & produite	99,9% Périmètre 12/12
6	Intensité énergétique par secteur à fort impact climatique*	0 GWh/M€ Périmètre 12/12
7	Part des activités affectant négativement les zones sensibles pour la biodiversité	0% Périmètre 12/12
8	Emissions de polluants dans l'eau	0t Périmètre 11/12**
*Les participations Eco Valorisation, Marcel & Fils et Recvc-Matelas Europe sont des sociétés dans un secteur à fort impact climatique. **La participation Realease Capital n'a pas communiqué ses données pour calculer le PAI concerné.		
NOM DE L'INDICATEUR PAI ET FORMULES		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
9	Déchets dangereux générés Quantité de déchets générés en tonnes par million d'euros investis en moyenne pondérée	0,18t Périmètre 11/12*
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (% part de sociétés)	0% Périmètre 12/12
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	85,2% Périmètre 12/12
12	Ecart de rémunération non ajusté	-6,12 Périmètre 11/12*
13	Diversité au conseil Part de femmes dans la première instance de gouvernance opérationnelle	68,5% Périmètre 12/12
14	Exposition à des armes controversées (% de sociétés)	0% Périmètre 12/12
15	Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone (%)	12,2% Périmètre 12/12
16	Investissements dans des entreprises sans charte d'achats responsables (%)	0,3% Périmètre 12/12
*La participation Realease Capital n'a pas communiqué ses données pour calculer le PAI concerné.		

NOM DE L'INDICATEUR PAI ET FORMULES		RÉSULTAT CONSOLIDÉ
17	Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers (extraction, stockage, transport ou production) <i>Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles</i>	0% <i>Périmètre fonds Immobilier CPSS</i>
18	Exposition des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique <i>Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique (exprimée en %)</i>	20,6% <i>100% actifs fonds immobilier CPSS</i>
19	Intensité de consommation énergétique	222 kWh/m².an <i>taux couverture des actifs en m² de 100 % (fonds CPSS)</i>

Description des politiques visant à identifier et à hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Tous les investissements réalisés par WCP, qu'ils soient définis comme durables ou non, bénéficient d'une analyse de leurs Principales Incidences Négatives (ci-après " PAI ") sur les facteurs de durabilité. Le détail des principales étapes et moyens mobilisés lors de cette analyse est également précisé dans le document d'intégration des PAI au niveau de Weinberg Capital Partners et est disponible sur le site internet de la société rubrique « notre démarche responsable ».

Dans le cadre de son analyse des impacts négatifs, WCP identifie les risques d'impacts négatifs des activités ou pratiques des entreprises et analyse la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques.

La prise en compte des PAI et leur intégration dans le processus d'investissement et la période de détention garantissent que ses investissements ne contreviennent pas au principe de précaution "Ne pas nuire de manière significative" à un autre objectif environnemental ou social. C'est l'un des éléments clé de cette analyse, au même titre que l'application de politiques d'exclusion sectorielle ou la prise en compte d'incidents, de litiges ou de controverses passés. D'autres risques tels que les impacts sur les risques de biodiversité et sur le changement climatique et les émissions sont également pris en compte.

WCP exclut les armes controversées (y compris (i) les bombes à sous-munitions telles que définies par la Convention d'Oslo de 2008, (ii) les mines antipersonnel telles que définies par la Convention d'Ottawa de 1997, (iii) les armes biologiques et chimiques telles que définies par la Convention sur les armes biologiques de 1975 et la Convention sur les armes chimiques de 1997, et (iv) les investissements dans des entreprises impliquées dans les armes nucléaires, sauf celles contribuant aux systèmes de dissuasion nucléaire français, britannique ou américain conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968), le tabac, la pornographie, les jeux d'argent ainsi que les activités liées au charbon thermique et aux autres énergies fossiles.

La prise en compte des PAI dans le cycle d'investissement se traduit concrètement par la réalisation d'analyses ESG et de diligences préalables à l'investissement, de rapports ESG et de plans d'action ESG menés au niveau du portefeuille, notamment sur les questions environnementales et sociales, le respect des droits de l'homme, les questions de gouvernance et la lutte contre la corruption et la subornation.

Les impacts négatifs les plus importants sur le développement durable dépendent toutefois du secteur d'activité et sont souvent spécifiques à la situation économique, à la taille et à la portée géographique de l'entreprise.

Les impacts négatifs sont classés par ordre de priorité en fonction des spécificités des secteurs et des modèles d'entreprise des sociétés en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- l'analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques et d'informations qualitatives (par exemple, l'intensité énergétique, les impacts sur la biodiversité, etc.)
- l'analyse de l'exposition de l'entreprise aux droits du travail et aux questions relatives aux salariés par le biais de ses implantations, de son modèle d'entreprise et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple, l'exposition aux risques en matière de santé et de sécurité, l'exposition aux pays présentant des risques spécifiques en matière de droits de l'homme, etc.)
- l'analyse de son impact sur les communautés locales et les consommateurs
- l'examen des controverses potentielles ou en cours.

Politiques d'engagement

Les enjeux ESG et leurs incidences sont monitorées pour chaque participation à l'occasion de revues à minima annuelle, et souvent trimestrielle. Chaque année une feuille de route et un plan d'actions sont proposés aux dirigeants des sociétés et aux équipes d'investissement et suivis régulièrement. A cette occasion les incidences négatives éventuelles sont relevées et des mesures correctives sont prises le cas échéant et avec une obligation de moyens. Nous suivons à la fois des critères liés aux enjeux climatiques et au risque de transition mais aussi les enjeux sociaux, les incidences négatives étant appréciées sur les deux volets.

Post investissement, les incidences négatives en matière de durabilité sont identifiées et monitorées grâce aux due diligences et à la collecte de données annuelles auprès des sociétés du portefeuille.

La collecte annuelle des données ESG, Climat et biodiversité repose sur 130 indicateurs qui couvrent l'ensemble de leurs activités et les relations avec les parties prenantes.

Depuis 2020 WCP s'est équipé d'un outil de reporting SaaS - Reporting21 - qui permet à chaque participation d'y saisir ses propres données, selon le référentiel de reporting ESG de WCP. Le référentiel couvre les indicateurs demandés par les principaux standards internationaux, la grille proposée par France Invest ainsi que certaines questions spécifiques à nos LPs. Un historique annuel est disponible et permet de visualiser les trajectoires de progrès.

Un volet Climat est introduit dans ce recueil de données pour évaluer l'exposition des sociétés du portefeuille et leurs stratégies d'adaptation aux risques climatiques physiques et de transition, ayant un impact potentiel sur leurs activités. Signataire de l'IC 20, l'empreinte carbone des sociétés est systématique dans notre démarche.

Une restitution de ces indicateurs est fournie pour chaque fonds au travers d'un reporting annuel ESG ad hoc qui comprend les PAIs obligatoires et optionnel, un suivi des risques climat et des pressions exercées sur la biodiversité.

Le risque de controverse est suivi par les équipes en interne sur une base mensuelle.

Références aux normes internationales

WCP s'engage à maintenir et à mettre en œuvre les meilleures pratiques ESG pour être à la pointe de l'industrie. Il milite publiquement pour la durabilité et partage les avantages de son expérience avec ses pairs et la communauté des investisseurs. WCP soutient les principaux standards internationaux et les initiatives du capital-investissement :

- Signataire des six principes de l'Investissement responsable des Nations unies (UN PRI) depuis 2011 ;
- Signataire de la charte ESG de France Invest (l'association française de capital-investissement) depuis 2008 ;
- Membre actif de l'Initiative Climat International depuis 2018 ;
- Membre actif des commissions Investissement durable et Investissement d'impact de France Invest ;
- Signataire de la Charte de la diversité de France Invest depuis 2020.
- Signataire de la Charte sur le partage de la valeur de France Invest en 2023.

L'implication de WCP va au-delà de la conformité aux cadres de l'industrie. Par exemple, plusieurs collaborateurs de WCP sont membres de la Commission Sustainability de France Invest. Ils ont contribué à construire des lignes directrices pour l'industrie du capital-investissement, comme le Guide sur la Matérialité des Risques Climatiques en collaboration avec l'Initiative Climat International.

WCP a reçu une note A+ lors du dernier cadre de rapport ESG de l'UN PRI en 2020 et a reçu quatre étoiles sur cinq avec des scores de 67/100 pour le module "Politique d'investissement et de gestion" et 77/100 pour le module "Direct - Capital-investissement" en 2021. En 2022, WCP a reçu le Prix ESG du magazine Private Equity.

Certains fonds de la société de gestion disposent de labels spécifiques : le dernier fonds immobilier (WREP#3) est labélisé ISR et le fonds Impact est labélisé Relance.

Comparaison historique

La comparaison historique sera publiée à partir de l'année 2024 sur les données 2023 et 2022.

Nous adaptons nos exigences à la taille et au secteur d'activité de la société, pour construire ensemble des plans d'actions ambitieux mais appropriés, selon les secteurs d'activité des entreprises, selon notre statut d'actionnaire (majoritaire ou minoritaire), selon la maturité de l'entreprise et de ses dirigeants, dans l'objectif

d'instaurer un dialogue régulier qui nourrit la réflexion et stimule l'ambition. De la même manière, la prise en compte des PAI varie selon les enjeux sectoriels et propres à l'entreprise, son enjeu carbone, ses impacts ou dépendances vis-à-vis de la biodiversité, ses parties prenantes, sa chaîne de valeur.

Annexe

Tableaux PAI détaillés :

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Elément de mesure	Incidence [année n]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	5 939,8	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	En 2022-2023, WCP a mesuré le bilan carbone scope 1,2,3 sur données physiques des entreprises du fonds LBO et Impact Dév, avec l'aide d'un prestataire spécialisé, Carbometrix. Ce projet permettra d'identifier et de mettre en place, pendant l'année 2023, des plans d'actions sustainability qui prendront en compte les enjeux climats et carbone, avec des objectifs de décarbonation spécifiques à chacune des participations et, le cas échéant, des trajectoires de décarbonation. A partir du reporting 2023, les sociétés du fonds Eiréné, feront aussi partie de ce projet. Pour les participations du fonds Nobel, les données sur l'empreinte carbone des sociétés sont récoltées à partir des documents d'enregistrement universels. Les PAI du fonds Nobel, ainsi que le fonds immobilier WREP3, qui clôturent au 30/06/23, sont à ce jour en cours de calcul
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	608,7	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2		perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	517,68 t CO2eq/m€	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	183,89 t CO2eq/m€	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0,0%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	99,9%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	Dans le cadre des stratégies de décarbonation de nos sociétés en portefeuille, l'un des leviers de décarbonation pour le futur pourrait être d'augmenter la part de consommation et de production d'énergie renouvelable
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0 GWh/M€	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	Pas de secteur à fort impact climatique
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	0,0%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	Aucune de nos sociétés est située dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité. Les activités de nos participations n'ont pas d'incidences négative sur ces zones.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,0	perimètre 11/12 (fonds LBO, Impact)	Pas de rejets dans l'eau
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,2	perimètre 11/12 (fonds LBO, Impact)	Selon le secteur d'activité de nos participations, si les enjeux autour de la gestion des déchets dangereux sont considérés comme matériels, ils feront l'objet d'un plan d'action spécifique.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	85,2%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	Nous planifions d'organiser une formation sur ce thème lors de la Matinée ESG de WCP, qui réunit les CEOs et les responsables RSE des participations, les équipes WCP ainsi que certains investisseurs.
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	-6,1	perimètre 11/12 (fonds LBO, Impact)	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	68,5%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	En tant que signataire de la charte parité de France Invest, nous essayons de féminiser les organes de gouvernance des sociétés en portefeuille. A ce jour, il n'y a toutefois pas de politique spécifique ou de seuils minimaux que nous imposons à nos participations.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0%	perimètre 12/12 (fonds LBO, Impact)	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers					
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles (exprimée en %)	0,0%	couverture 100% fonds CPSS, hors fonds WREP3	ces données ne couvrent pas le fonds WREP3 car il clôture au 30/06/23 et ses PAI sont encore en cours de calcul
Efficacité énergétique	18. Expositions à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique (exprimée en %)	20,6%	couverture 100% valeur fonds CPSS, hors fonds WREP3	Construites avec des certifications environnementales, les résidences services seniors ont des équipements énergétiques performants, dont les consommations sont suivies avec le déploiement de la plateforme Deepki. A ce jour, 3 actifs qui représentent 79,4% de la valeur, ont un DPE B et sont donc efficaces énergétiquement au sens de la SFDR. Le dernier actif a un DPE de classe C.

Tableau 2 - A minima un indicateur de ce tableau (au choix de l'acteur) doit être calculé et publié comme exigé par l'A6 1. a) des RTS SFDR

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence [année n]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Emissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris (en %)	12,1%	Périmètre 12/12 (fonds LBO et Impact)	En 2022-2023, WCP a mesuré le bilan carbone scope 1,2,3 sur données physiques des entreprises du fonds LBO et Impact Dév, avec l'aide d'un prestataire spécialisé, Carbometrix. Ce projet permettra d'identifier et de mettre en place, pendant l'année 2023, des plans d'actions sustainability qui prendront en compte les enjeux climats et carbone, avec des objectifs de décarbonation spécifiques à chacune des participations et, le cas échéant, des trajectoires de décarbonation. A partir du reporting 2023, les sociétés du fonds Eiréné, feront aussi partie
Consommation d'énergie	19. Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré	222 kWhep/m².an	couverture des actifs en m2 : 100% fonds CPSS, hors WREP3	Les consommations énergétiques des parties communes et du chauffage lorsqu'il est centralisé, sont mesurées et suivies sur la plateforme Deepki par l'exploitant des résidences services seniors. Les consommations des logements privatifs, hors chauffage (appareils électroménagers, télévisuels), ont été estimées à partir des données moyennes d'Engie par type d'appartements.

Tableau 3 - A minima un indicateur de ce tableau (au choix de l'acteur) doit être calculé et publié comme exigé par l'A6 1. b) des RTS SFDR

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence [année n]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Questions sociales et de personnel	4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs	Part d'investissement dans des sociétés sans code de conduite pour les fournisseurs (lutte contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé) exprimée en %	0,3%	Périmètre 12/12 (fonds LBO et Impact)	Cela fait partie de nos plans d'action ESG pour 2023-2024

Weinberg Capital Partners
1 rue Euler 75008 PARIS
www.weinbergcapital.com

